

# REUNION DU COMITE DE DIRECTION DU 2 NOVEMBRE 2017

Sous la présidence de Christian LAGRANGE, cette réunion s'est tenue le 24 novembre 2017 à 17 heures 30, salle de réunion du C.D.O.S., 4 avenue Louis Laroche à Guéret.

# Assistaient à la réunion :

Messieurs BRIGAND Jacky, DEBELLUT Jean-Louis, LAGRANGE Christian; LESTERPT Gérard, ORLIANGES Yves, PEINAUD Gilles,

Sébastien LAVAUD, agent de développement

Excusés: LAFRIQUE Philippe, CHANUDET Denis, DARFEUILLE Pascal,

Absent : ADENIS Daniel

En raison de sa mutation professionnelle madame Laëtitia BRETON ne siègera plus à notre comité directeur.

## ORDRE DU JOUR

- 1. Réunion préparatoire pour la remise des trophées ;
- 2. Questions diverses

## 1. REUNION PREPARATOIRE POUR LA REMISE DES TROPHEES LE 5 DECEMBRE

Cette année, les réponses des structures tardent à arriver et des relances sont nécessaires. Suite aux réponses reçues et à l'étude des dossiers, le comité directeur décide de retenir au titres :

- Actions innovantes et de développement
  - o le comité départemental de basket
  - o le comité des fêtes, section solex de Nouziers
- Sports collectifs plus de 18 ans
  - o Stade Marchois rugby à La Souterraine
  - o Entente sportive quérétoise équipe senior fille
- Sports collectifs moins de 18 ans
  - o Ecole de tir de Guéret
  - o Bike and Run partagé lycée Pierre Bourdan et IME La Ribe
- Sports individuel plus de 18 ans
  - o Yannick Fasciaux, société de tir de Guéret
  - o Perrine Clauzel, Creuse Oxygène
- Sports individuels moins de 18 ans
  - Lucien Counioux, entente athlétique d'Aubusson
  - o Clara Barthélémy, cercle des nageurs guéretois
- Lycée
  - Lycée Pierre Bourdan

- Collège
  - o Collège Marouzeau

Les modalités d'organisation font l'objet de la réunion commune qui se tiendra à la fin des réunions du C.D.O.S. et du comité départemental des médaillés de la jeunesse et des sports.

# 2. POINT SUR LES ACTIVITES DEPUIS LE 1ER JANVIER

## 21 Basicompta

Vingt-sept associations sportives utilisent ce logiciel d'aide comptable et le C.D.O.S. en assure la formation. Sept nouvelles structures adhèrent depuis cette année. Pour les associations non sportives, la F.O.L. se charge des formations.

# 22 <u>Premiers secours civiques - Niveau 1</u>

A ce jour, trente-deux personnes ont reçu la formation et deux sessions sont encore programmées.

## 23 Services civiques

L'intermédiation en direction des comités départementaux se déroule parfaitement. A ce jour, vingt-six personnes ont bénéficié du dispositif et nous avons dix bénéficiaires. Au cours de ce service civique, les personnes peuvent dispose de temps pour se former dans divers domaines : P.S.C.1, formation civique et citoyenne sur deux jours.

# 24 Les journées de l'olympisme

Le vingt-sept septembre, cette co organisation entre le C.D.O.S. et l'U.N.S.S. regroupa plus de 250 élèves.

# 25 Formation organisée avec A.L.I.S.O. et le C.R.I.B.

Une formation "Responsabilité des dirigeants" est mise en place le 4 décembre.

Une "Formation professionnelle des salariés" est programmée.

- 26 Le C.R.O.S. Nouvelle Aquitaine connaîtra l'élection des membres du comité régional le 10 mars 2018.
- 27 <u>Date de l'assemblée générale du comité départemental</u> le samedi 26 janvier à Guéret dans la salle de réunion du C.D.O.S.

## 28 Location de voiture

Livrée depuis fin juillet, cette voiture pourra être prêtée aux structures cotisant au C.D.O.S. Un prêt conventionnel régira les conditions de cette mise à disposition dont un tarif kilométrique fixé à  $0.19 \in A$  avec retour du véhicule avec le plein constituent les termes.

#### 3. QUESTIONS DIVERSES

Aucune question n'est formulée.

Cette première partie de réunion se termine à 18 heures.

Le président,

Christian LAGRANGE

Le secrétaire

Tear Louis NERELLLA

#### REUNION DE PREPARATION DE LA SOIREE DE REMISE DES RECOMPENSES

Une réunion commune avec le comité départemental des médaillés jeunesse et sports permet de définir l'organisation de la soirée de remise des récompenses.

Son déroulement prévoit trois phases :

- Trophées des sports du C.D.O.S.;
- Trophées des bénévoles des médaillés de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif;
- Remise des médailles par la D.D.C.S.P.P.;

Le dispositif mis en place l'année dernière sera reconduit et Yves Orlianges assurera la présentation des personnes ou des groupes récompensés. Il recevra les documents afin de les visualiser et de respecter l'ordre de présentation.

Afin de mieux distinguer les activités et les nominés, un diaporama musical avec photos comblera les "temps morts" constatés pour rejoindre la scène par exemple. Toutes les photos devront être adressées à Sébastien.

La salle sera mise en place par le C.D.O.S., le comité des médaillés et les récompenses présentées sur des tables afin de faciliter leur remise.

Une consultation sera lancée pour retenir un fournisseur de diminutions pour l'apéritif de clôture.

Les achats autres seront assumés par Christian LAGRANGE et Jacky BRIGAND.

La réservation de l'espace André LEJEUNE a été confirmée. Pour l'installation, le rendez-vous est fixé à 16 heures. La cérémonie débutera à 18 heures 30.

Dernier point : les invitations sont prises en charge par l'état.

Cette réunion est close à 19 heures.

Fait à Guéret, le 5 novembre 2017

Le président,

Christian LAGRANGE

Le secrétaire

Jean-Louis DEBELLUT

## ATELIERS SPORT ET RURALITE

(Support établi et transmis à la D.D.C.S.P.P. pour la réunion du 30 novembre 2018)

On ne peut aborder les thématiques du Sport et de la Ruralité sans faire un point succinct sur le Sport en Creuse.

La Creuse sportive est composée de 590 clubs pour une population de 120 581 habitants (statistiques de 2014) soit un taux par habitant de 18,9 % pour un taux moyen national de 16,2 %. Les associations sportives sont encadrées essentiellement par 2700 à 3000 bénévoles permanents. Compte tenu de l'importance du maillage sportif dans notre département qui diffuse ses valeurs éducatives de partage, de respect, de civisme, le sport contribue à la diminution de la délinquance.

L'emploi sportif en Creuse représente 2,3 % de l'emploi du secteur privé et 16,6 % pour tout le monde associatif (la moyenne nationale étant pour ce dernier de 9,8 %).

Le tissu fiscal en Creuse que ce soit en revenu des ménages, ou des entreprises est dans les plus bas du territoire français. La Creuse est classée 82ème sur 100 départements en ce qui concerne les ménages. Néanmoins le sport contribue à l'économie de notre département, de notre région et de l'Etat. Je n'ai pas les statistiques concernant le sport, mais le secteur associatif dans sa totalité représente 4,6 % du P.I.B. de la région.

En Creuse nous avons une particularité, en travaillant de concert avec nos partenaires, les représentants de l'Etat et du Conseil Départemental, en bonne intelligence et efficacité; Ceci bien entendu dans le cadre des moyens financiers qui nous sont octroyés. La convention tripartite concernant les Contrats Pluriannuels d'Objectifs que nous venons de signer en est la preuve.

Partant de ces constatations, les membres du Comité Directeur du Comité Départemental Olympique et Sportif, sont amenés à vous présenter le fruit de leurs réflexions :

# Les moyens financiers des associations sportives

Ils sont composés des licences, le sponsoring, les aides de l'Etat, de la région et des collectivités locales.

Le prix des licences en Creuse, ce que je devrais nommer prix d'accès à la pratique car il est composé de la licence fédérale et des cotisations Ligue, département, club est actuellement bas. Il est lié aux moyens financiers des ménages. On ne peut en augmenter le prix sans voir baisser le nombre de celles-ci. On ne peut compter sur le sponsoring des entreprises creusoises, qui ne sont composées que de petites et moyennes entités. Nous n'avons en Creuse qu'une seule entreprise de niveau national et deux ou trois hyper marchés ce qui est peu au regard des 590 associations sportives. Toutes les aides financières actuellement sont en baisse et les partenaires se désengagent petit à petit par rapport à la baisse de leurs dotations financières. Bien entendu, la Creuse ainsi que les autres départements ruraux reçoivent de plein fouet les conséquences de la baisse de ces moyens.

A la commission territoriale de CNDS en avril 2016 à Bordeaux, j'avais émis le souhait que soit créé un fond de péréquation du CNDS en faveur des départements ruraux. Ce fond est un mécanisme de redistribution qui vise à réduire les écarts de richesse et d'inégalités comme c'est le cas en fiscalité des collectivités locales et territoriales. Ce souhait de fond de péréquation, je le réitère aujourd'hui pour application : soit sur le CNDS ou sur des fonds dédiés à la ruralité.

## La mobilité pour les sportifs et bénévoles des clubs creusois

Les transports publics en Creuse sont quasi inexistants, pas de métro, pas de RER, pas de trains réguliers, les sportifs pour se déplacer sont obligés d'utiliser leur véhicule personnel. On ne peut actuellement remédier à cette lacune. Cependant on peut soutenir avec l'apport de certains avantages qui diminueront l'impact de ces carences. Il existe actuellement une déduction fiscale accordée aux bénévoles pour leurs déplacements, il pourrait être envisagé de la bonifier et de l'étendre aux compétiteurs. De même, une aide à l'achat de véhicules 9 places pourrait être considérée. Cette flottille serait un outil mutualisé entre les clubs et dont la gestion pourrait être concédée aux Comités Départementaux Olympiques et Sportifs.

## Regroupement et mutualisation

Il va de soit que certains clubs devront s'interroger sur leur regroupement de façon à optimiser les ressources, les moyens humains et financiers ainsi que les emplois qu'ils ont à leur disposition. Afin d'inciter à cette bonne pratique, des aides financières devront être mises à disposition des volontaires. Il est probable que cela pourrait induire une augmentation de frais de déplacement, nos propositions précédentes, véhicules et déductions fiscales, remédieront à celle-ci.

La mutualisation peut s'étendre aux matériels actuellement détenu par les associations. Matériel qui ne sert que de façon occasionnelle et qui pourrait être mis à disposition de la communauté par location échange ou mise à disposition gracieuse. Pourquoi ne pas imaginer également un annuaire de volontaires bénévoles qui seraient susceptibles d'intervenir sur des activités temporaires.

Le Comité Olympique et Sportif pourrait se charger du recensement et de la publication de ces dispositifs.

# L'emploi, le développement des clubs, l'augmentation du nombre de licenciés

Actuellement, les emplois sont supportés par le prix des licences, les subventions publiques, privées et l'événementiel. Nous avons vu que certains de ces points sont figés par le contexte fiscal, le prix des licences et le sponsoring. Donc sans aides l'emploi devient difficile à préserver. En plus de la sauvegarde des aides actuelles à l'emploi, nous revenons à la proposition du chapitre précédent, encourager la mutualisation. La mutualisation, cependant, va faire diminuer le temps de travail sur chaque structure et influer sur le développement de celles-ci. Une autre possibilité qui peut être envisagée la baisse ou la suppression pure et simple des charges liées à l'emploi pour un emploi « Franc » et permanent.

Le sport est l'école de la vie, vecteur de cohésion sociale, outil fondamental d'éducation et de civisme et indispensable pour la santé. Tous les bénéfices que le sport peut apporter n'est plus à démontrer. Pour amener le maximum de personnes à pratiquer un sport, pourquoi ne pas proposer une licence gratuite pour les jeunes de 5 à 25 ans ? Gratuité qui serait soit :

- Déductible des impôts,
- En partie remboursée aux clubs par des coupons « sport » avec des conventions passés entre les mairies, le Conseil Départemental et les bénéficiaires,
- Entièrement gratuite par convention entre l'Etat, les municipalités, le Conseil Départemental, la Sécurité Sociale et les Mutuelles... et les clubs.

La gratuité de la licence en Creuse aurait l'avantage de participer au développement des Clubs, de développer l'emploi mutualisé et pourrait permettre la création d'un laboratoire permettant de mesurer l'impact du sport santé sur les jeunes de 5 à 25 ans, et la diminution des incivilités.

## Le développement des nouvelles technologies

## 1) Pour l'engagement dans les structures, ligues en Région Nouvelle-Aquitaine

Afin de faire diminuer le coût des frais de déplacements des bénévoles des clubs et comités qui désirent s'investir dans la politique sportive régionale, le système de visioconférence devra être étendu. Actuellement les CDOS d'Aquitaine et certains de Charente Poitou en sont dotés. Il devrait donc être envisageable qu'un dispositif soit installé à la Maison Départementale des Sports de Guéret ainsi que deux points supplémentaires à La Souterraine et Aubusson, ce qui permettra aux bénévoles élus des clubs et des comités de communiquer plus facilement au sein de notre département, de notre grande région et éviter des déplacements inutiles.

# 2) La formation

Ce développement sollicité ira dans le sens du développement et de la formation proposée par le CDOS et le CRIB. Les bénévoles regroupés à La Souterraine, Aubusson ou à la Maison des Sports pourront bénéficier et intervenir dans le même temps « T » dans les formations ce qui induira une baisse des frais de transport et des coûts des formations.

# Aménagement des espaces de pratique

Un travail de recherche et de synthèse dans le cadre des recensements des équipements et des utilisateurs au sein des communautés de communes, pourrait être confié au Comité Olympique et Sportif, afin d'apporter une mutualisation maximale. Cette pratique a déjà été expérimentée en Région Bretagne.

# Développement du Sport Nature et du Tourisme

Afin de développer le sport Nature et le tourisme autour de Guéret, il peut être créé d'autres activités, sur une partie du plan d'eau de courtille, du Wake Board et Knee Board (téléski nautique) qui a l'avantage d'oxygéner l'eau, celle-ci n'en sera que de meilleure qualité.

La discipline du Paddle pourrait utiliser l'autre partie de l'étang. La descente de la piste de VTT du Maupuy pourrait être utilisé pour de la Trottinette de descente et du VTT.

En plus du développement du tourisme, la location de matériel pourrait être une source de revenu pour la collectivité qui en aurait la charge.